

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PROJET LIEU DE PROMOTION DU BEURRE D'ECHIRE AVEC LA COOPERATIVE LAITIERE DE LA SEVRE

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Anne-Sophie GUICHET à Sonia LUSSIEZ, Thibault HEBRARD à Jeanine BARBOTIN, Christine HYPEAU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGÉ, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA à Stéphanie ANTIGNY

Titulaire absente suppléée :

Noëlle ROUSSEAU par Dimitri SAUVAGE

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, Lucy MOREAU, Jérémie ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – PROJET LIEU DE PROMOTION DU BEURRE D'ECHIRE AVEC LA COOPERATIVE LAITIERE DE LA SEVRE

Monsieur **Florent SIMMONET**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu le soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais aux filières économiques,

Vu la délibération 16 décembre 2019 approuvant l'acquisition de l'immeuble cadastré AKn°7 place de l'église à Echiré en vue de la réalisation du projet de la Coopérative Laitière de la Sèvre de création d'un lieu de promotion du beurre d'Echiré associé à une boutique,

Dans le cadre de la compétence Développement Economique et de l'accompagnement de la filière agroalimentaire,

La Coopérative Laitière de la Sèvre (CLS) souhaite créer un lieu de promotion du beurre d'Echiré et de vente de ses produits pour mettre en valeur son savoir-faire. L'objectif est d'y accueillir à la fois les habitants, les touristes et les entreprises.

Ce lieu accueillera :

- Un espace de vente où les clients pourront acheter des produits des marques Echiré et Sèvre & Belle (beurre, fromage, produits dérivés) et d'autres produits locaux,
- Un espace de démonstrations culinaires et de dégustation permettant notamment la formation des professionnels (chefs pâtisseries, boulangers, restaurateurs) quant à l'utilisation du beurre d'Echiré.

Ce projet permettra à la coopérative d'avoir un véritable outil de promotion et de diversifier ses débouchés vers une clientèle professionnelle locale mais aussi touristique. Pour le territoire, ce projet contribuera à son image de marque via le développement de ce fleuron local et apportera une nouvelle offre touristique.

En considération de l'importance de ce projet pour la coopérative et le territoire, Niort Agglo s'est engagée à accompagner la CLS par l'acquisition et la réhabilitation d'un immeuble. Cet immeuble, situé 66 place de l'église à Echiré, a fait l'objet d'une acquisition par acte notarié le 17 septembre 2020 (65 000 HT €). Les travaux de réhabilitation seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'agglomération en accord avec le projet de la CLS (enveloppe globale travaux estimée à 519 885€ HT). Le coût global de l'opération est estimé à 584 885€ HT.

La coopérative souhaite à terme racheter le bien. Le montage juridique et financier s'établira sur 15 ans avec : un contrat de location sur 5 ans puis, une vente avec transfert de propriété à la signature de l'acte et paiement étalé sur 10 ans.

Le début des travaux est prévu d'ici fin 2021 (AVP en mai/juin 2021) pour une livraison de chantier d'ici l'été 2022.

Plan prévisionnel de financement de l'opération relatif à l'investissement de Niort Agglo :

Nature des dépenses		Estimation € HT	Partenaire	Taux demandé %	Montant demandé € HT
Acquisition		65 000 €	Auto-financement	20%	116 977€
Enveloppe globale travaux		519 885 €	EUROPE	10%	58 489€
Dont	Travaux bâtiments	370 000€	ETAT	30%	175 465€
	Révision/Actualisation Travaux	13 772€	REGION	20%	116 977€
	Prestations intellectuelles	68 047€	DEPARTEMENT	20%	116 977€
	Frais annexes (publicité, études, branchements etc.)	10 100€			
	Seuils de tolérance sur montant des travaux	57 966€			
TOTAL		584 885€ HT	TOTAL	100%	584 885€ HT

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le projet et le programme prévisionnel des travaux,
- Approuve le plan de financement prévisionnel,
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à déposer les dossiers de demandes de subvention et à signer tous documents se référant aux points mentionnés précédemment.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Florent SIMMONET

Délégué du Président